



Demande de propositions

Projets d'infrastructure visant à renforcer la résilience climatique canadienne

Introduction et objectif

Le laboratoire d'accélération de la résilience de Co-operators lance une demande de propositions destinée aux municipalités, aux régions, aux districts ou aux sociétés municipales qui souhaitent bénéficier de divers incitatifs en matière de financement, de soutien et de reconnaissance (décris ci-dessous). Cette demande vise des projets d'infrastructure conçus pour atténuer le risque climatique physique, notamment les conséquences des inondations (fluviales, pluviales ou côtières), des feux incontrôlés, des tempêtes violentes (vent, grêle) et des vagues de chaleur.

L'objectif principal est de recenser et de soutenir les municipalités, les régions, les sociétés municipales et les districts ouverts à l'idée de mobiliser des capitaux privés pour financer des infrastructures axées sur la résilience climatique afin de favoriser l'adaptation aux changements climatiques, de renforcer la résilience des collectivités et de stimuler la croissance économique locale.

Incitatifs :

- Financement des coûts du projet¹** : Le laboratoire d'accélération de la résilience de Co-operators offre un financement pouvant atteindre 500 000 \$ pour l'ensemble des projets sélectionnés, à concurrence de 250 000 \$ par projet. Ce financement vise à couvrir les coûts liés à la collaboration du personnel de l'entité demandeuse avec Co-operators dans le cadre du projet retenu, et/ou à permettre à cette entité de faire appel à des spécialistes externes afin de soutenir sa réalisation, au besoin (p. ex., services de génie-conseil). D'autres restrictions liées à l'utilisation des fonds pourraient s'appliquer selon la nature du projet.
- Soutien** : En outre, les projets sélectionnés bénéficieront d'un apport important du personnel du laboratoire d'accélération de la résilience de Co-operators, qui mettra son temps et son expertise à contribution pour collaborer avec l'entité demandeuse à l'élaboration du projet et à sa préparation en vue d'un éventuel financement par des capitaux privés.
- Reconnaissance** : Avec l'approbation de l'entité demandeuse, Co-operators soulignera son leadership en matière d'atténuation du risque climatique physique dans divers forums publics.

En complément des incitatifs décrits ci-dessus, si l'élaboration du projet et les procédures de diligence raisonnable se déroulent de manière satisfaisante, Co-operators pourrait envisager d'accorder un financement supplémentaire pour soutenir la mise en œuvre du projet d'infrastructure.

Lien vers le formulaire de soumission :

<https://forms.office.com/r/P2tJz1aPNy>

La date limite de soumission est fixée au **vendredi 30 janvier 2026**. Les projets seront évalués au fur et à mesure de leur réception.

Contexte

La Fédération canadienne des municipalités a estimé qu'il faudrait 5 milliards de dollars par an pour adapter les infrastructures municipales aux changements climatiques, une somme qui dépasse largement les fonds publics actuellement accessibles aux municipalités.

Pourtant, les avantages économiques sont clairs pour les propriétaires et les entreprises qui parviennent à éviter les conséquences des catastrophes naturelles. Dans cette optique, les investisseurs privés pourraient avoir un rôle à jouer dans le financement d'infrastructures mieux adaptées aux changements climatiques, à condition que les retombées de l'amélioration de la résilience climatique soient partagées.

L'objectif de Co-operators est d'assurer la sécurité financière de la population canadienne et de nos collectivités. Or, la fréquence et la gravité croissantes des phénomènes météorologiques extrêmes menacent cet objectif. C'est dans ce contexte qu'en 2025, Co-operators a créé le **laboratoire d'accélération de la résilience**, en partant du principe qu'elle (et d'autres institutions financières) pourrait contribuer à la résilience climatique en mobilisant ses portefeuilles de placements.

Le financement et le soutien offerts dans le cadre de la présente demande de propositions sont destinés à aider les municipalités, les régions, les districts et les sociétés municipales à accéder à du financement par capitaux privés auprès de Co-operators (ou d'autres investisseurs).

En savoir plus sur le laboratoire d'accélération de la résilience en ligne

Objectifs

Les projets sélectionnés doivent démontrer un engagement clair à l'égard des objectifs suivants :

- **Réduction du risque et renforcement de la résilience :** Atténuer considérablement le risque physique actuel lié aux changements climatiques tout en intégrant des principes de conception et d'ingénierie tournés vers l'avenir pour favoriser une adaptation durable et une résilience à long terme.
- **Stimulation de l'économie :** Générer des retombées économiques directes et indirectes, notamment par la création d'emplois, la préservation de la valeur des actifs, la réduction des dommages liés aux changements climatiques et l'amélioration de la continuité des activités dans la zone d'influence du projet.
- **Promotion du leadership municipal :** Positionner la municipalité comme un acteur avant-gardiste engagé dans des stratégies proactives d'adaptation aux changements climatiques et dans des approches novatrices visant à combler le déficit en infrastructures grâce à la mobilisation de capitaux privés.

Critères d'admissibilité des projets

Les **municipalités, régions, sociétés municipales et districts** sont tous invités à soumettre une demande. Les cabinets actuellement mandatés par de telles entités dans le cadre de projets d'infrastructure admissibles peuvent également présenter une demande en leur nom. Les propositions doivent répondre aux critères fondamentaux suivants :

- **Ouverture au financement privé :** Faire preuve d'une volonté et d'une capacité manifestes à explorer de manière novatrice et créative des mécanismes de financement privé pour le projet proposé (comme unique source de capital ou en complément de financements publics).
- **Envergure du projet :** Le coût total du projet doit être d'au moins 5 millions de dollars. L'envergure idéale est de 20 à 100 millions de dollars.
- **Soutien administratif par du personnel d'expérience :** La proposition doit être appuyée par un personnel administratif d'expérience au sein de l'organisation afin d'accroître la probabilité d'une allocation adéquate des ressources et d'une prise de décision rapide tout au long du projet. Dans le cas d'une demande présentée par un cabinet au nom d'une entité, la proposition doit également être appuyée par la promotrice ou le promoteur gouvernemental du projet.
- **Échéance fixée à 2026 :** S'engager à collaborer activement avec le laboratoire d'accélération de la résilience tout au long de l'année 2026 afin d'élaborer le projet et de produire, au plus tard le 30 novembre 2026, un projet de feuille de modalités ou d'analyse de rentabilité accompagnée d'une lettre d'intention confirmant un financement complémentaire par capitaux privés.

- **Volonté d'explorer des sources de revenus potentielles :** Posséder des sources de revenus dédiées et durables pour compenser le financement du projet ou manifester la volonté d'en explorer. Exemples :
 - redevances de service public pour la gestion des eaux pluviales;
 - financement par de nouvelles taxes foncières;
 - taxe d'améliorations locales;
 - districts d'évaluation spéciaux;
 - affectation d'une partie des taxes foncières ou des redevances d'aménagement;
 - autres mécanismes générateurs de revenus, ou encore accords de participation aux bénéfices ou de partenariat en actions.

Portée du projet

Les propositions doivent comporter les renseignements suivants :

- **Risque climatique physique et stratégie d'atténuation :** Indiquer clairement le risque climatique physique actuel et ses conséquences, ainsi que la stratégie proposée pour l'atténuer (p. ex. amélioration des chenaux fluviaux, digues, levées, murs de protection contre les crues, solutions d'infrastructure naturelle, chaussées perméables, zones de protection, renforcement des infrastructures linéaires, etc.)
- **Pérennité et adaptabilité :** Décrire la mesure dans laquelle le projet remédie aux vulnérabilités actuelles tout en renforçant la capacité d'adaptation afin de résister à des risques climatiques plus fréquents et extrêmes à l'avenir.
- **Estimation des retombées économiques :** Fournir, si possible, une évaluation préliminaire des avantages économiques prévus pour les différentes parties prenantes (p. ex. : réduction des dommages matériels pour les propriétaires et les entreprises locales, diminution des pertes d'exploitation, augmentation de la valeur des biens immobiliers, nouvelles possibilités d'aménagement ou toute autre activité économique novatrice).

Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants :

- **Amélioration de la résilience nette (30 %) :** Augmentation mesurable de la capacité d'une collectivité à résister à des événements climatiques et à s'en remettre grâce au projet proposé.
- **Viabilité (35 %) :** Clarté et solidité des mécanismes de revenus proposés pour permettre le financement privé du projet.
- **Ouverture à l'innovation (35 %) :** Volonté manifeste de la municipalité, de la région, du district ou de la société municipale d'adopter de nouvelles approches, technologies ou partenariats afin d'atteindre les objectifs de résilience.

Les projets seront évalués au fur et à mesure de leur réception. Le laboratoire prévoit de finaliser la sélection des projets d'ici fin février 2026. Si votre projet est très complexe et que vous craignez de ne pas pouvoir respecter l'échéance, nous vous invitons à communiquer avec nous, car une prolongation pourrait vous être accordée (resilience@cooperators.ca).

Dates importantes

- **Date de publication de la demande de propositions :** 6 octobre 2025
- **Date limite de soumission des propositions :** 30 janvier 2026
- **Sélection finale :** 20 février 2026
- **Séances d'information :** Joignez-vous à Don Iveson et à son équipe pour des séances d'information les 29 octobre et 21 novembre 2025, de 12 h à 13 h HNE. Pour recevoir votre invitation, veuillez écrire à resilience@cooperators.ca.

REMARQUE :

La procédure de traitement des demandes ne constitue ni une offre, ni une promesse, ni une garantie de financement ou de remboursement des coûts. La sélection des projets en vue d'un financement en espèces, d'un soutien et d'une reconnaissance est à la seule et entière discrétion du laboratoire d'accélération de la résilience et de Co-operators. Toutes les décisions relatives à la sélection des propositions sont définitives et sans appel. La soumission d'une proposition, de même que toute communication effectuée dans le cadre de la présente demande de propositions, ne crée aucune obligation contractuelle ou juridique, sauf et jusqu'à la signature d'une entente officielle écrite par toutes les parties concernées.

Annexe : formulaire de soumission

(Les soumissions doivent être faites via le formulaire à l'adresse <https://forms.office.com/r/P2tJz1aPNy>. (Les questions de candidature sont fournies ci-dessous à titre de référence.)

Section A : renseignements généraux sur le projet et la municipalité

1. Nom de la municipalité : [Texte]
2. Personne-ressource principale : [Texte]
3. Courriel de la personne-ressource : [Texte]
4. Numéro de téléphone de la personne-ressource : [Texte]
5. Nom du projet : [Texte]
6. Emplacement du projet (adresse) : [Texte]
7. Bref résumé du projet (250 mots) : [Texte]

Section B : Portée du projet

1. Risques et répercussions : Veuillez décrire le risque climatique physique actuel auquel le projet proposé vise à répondre, ses répercussions, ainsi que la zone géographique concernée. Veuillez également fournir toute donnée justificative ou tout contexte historique pertinent (250 mots) : [Texte]
2. Solution proposée : Veuillez fournir une description détaillée du projet d'infrastructure axé sur la résilience climatique en précisant ses principales caractéristiques et la manière dont il atténuerait directement les risques relevés. Veuillez également fournir un échéancier global pour le projet, même s'il est hypothétique (250 mots) : [Texte]
3. Incidence prévue : Veuillez expliquer en quoi la solution proposée contribuerait à l'adaptation aux changements climatiques et au renforcement de la résilience à long terme face à leurs conséquences futures (250 mots) : [Texte]
4. Estimation des coûts : Veuillez fournir une estimation préliminaire du coût total du projet, accompagnée d'une ventilation globale des principaux postes de dépenses. Veuillez également préciser comment cette estimation a été établie (p. ex., comparaison avec des projets similaires, avis de génie-conseil, étude de marché, etc.) (250 mots) : [Texte]

5. Sources de financement: Si possible, veuillez indiquer les sources de revenus potentielles qui pourraient être affectées au financement du projet. Si possible, veuillez également inclure des prévisions concernant la génération de revenus (250 mots) : [Texte]

6. Partenariat : Nous souhaitons connaître vos objectifs pour ce projet. Pourquoi souhaitez-vous étudier la manière dont un partenariat financé par des capitaux privés pourrait contribuer à sa réalisation (250 mots)? [Texte]

Section C : documents à l'appui

Voir le formulaire de soumission en ligne.